

Vendredi noir pour Amazon



Kit de préparation des actions du 29 novembre

1. Pourquoi ?	2
2. Nos objectifs	2
2. Contexte	3
4. Revendications	3
5. Le consensus d'action	4
6. Partenaires et alliances	5
7. Les matériels et supports de communication	5
8. Organiser une action	6
Où mener l'action ?	6
Choisir le niveau de l'action	6
Des outils pour vous aider à préparer vos actions	6
9. Des idées d'actions	7
Actions "Hors service"	7
Actions "Amazon m'a tuer"	8
Actions de perturbation et de blocage des "sites" d'Amazon	9
Idées d'actions simples	9
Idées d'actions plus élaborées	10
Des idées pour sensibiliser la population	11
10. Le guide juridique	11

1. Pourquoi ?

Aujourd'hui, les multinationales ont atteint un niveau de pouvoir disproportionné et dangereux. En matière de droits sociaux et humains, de préservation des écosystèmes ou d'évasion fiscale, elles semblent avoir gagné la bataille face à des États complaisants ou trop faibles pour s'opposer à leur pouvoir et leurs armées de lobbyistes. Elles disposent de capitalisations boursières dépassant le PIB de nombreux pays, leurs dirigeants et leurs actionnaires profitent de toutes les opportunités qui leur sont offertes pour accroître leurs avoirs au détriment du reste de l'humanité et de la planète.

Elles se retrouvent ainsi en situation de force pour influencer la fabrication des lois ou pour trouver des failles afin de contourner les dispositions qui leur déplaisent. Elles sont les grandes gagnantes du libre-échange qui leur permet de mettre les pays en concurrence pour peser lourdement sur les normes sociales, fiscales et écologiques : plus de 3400 traités et accords protègent leurs investissements tandis qu'aucun texte international ne les contraint à respecter des droits humains ou de l'environnement. Pour exploiter les moindres détails de nos comportements et nous vendre toujours plus de produits, elles n'hésitent pas à mettre en place un niveau de contrôle et d'influence sur nos vies qui devient dramatique.

Le 12 octobre, nous avons mené plus de 80 actions partout en France pour mettre "hors service" 3 des pires multinationales de la planète : Amazon, BNP-Paribas et Total. Le 29 novembre, nous voulons transformer le Black Friday en "Vendredi Noir pour Amazon".

2. Nos objectifs

Faire grimper et rendre visible la colère sociale contre les multinationales

En s'appuyant sur l'exemple emblématique du black friday et d'Amazon au regard du caractère insoutenable (écologiquement, socialement, fiscalement) de ses activités, contribuer à imposer dans le débat public l'idée selon laquelle le pouvoir et l'impunité des multinationales sont devenues insupportables / incontrôlables.

Montrer qu'il est possible de se libérer de l'emprise des multinationales

Montrer que le monde du black friday et d'Amazon n'est pas compatible avec l'aspiration à des vies décentes sur une planète vivable. Se saisir du 29 novembre pour inciter les gens à s'interroger sur les choix de consommation et leur proposer des alternatives.

Promouvoir des régulations contraignantes

Alors qu'aujourd'hui, la très grande majorité des décideurs politiques déroulent le tapis rouge (fiscal, environnemental, social, aménagements urbains) aux entreprises multinationales, contribuer à imposer l'exigence de la re-régulation de la mondialisation et des multinationales qui en sont les grandes gagnantes.

Expérimenter, disséminer et généraliser les actions collectives

Contribuer à diffuser une pratique collective d'actions décentralisées et coordonnées, mêlant différents modes d'actions porteurs d'un message similaire, ici « *perturber et bloquer* » Amazon, permettant à la fois au plus grand nombre de s'en saisir et permettant à celles et ceux qui veulent intensifier leurs niveaux d'engagement de pouvoir le faire.

2. Contexte

Le 29 novembre 2019 est la date anniversaire des 20 ans de Seattle

Cet anniversaire pourrait être utilisé comme un levier permettant d'expliquer en quoi cibler les multinationales aujourd'hui fait sens au regard de l'évolution de la mondialisation et des centres de pouvoir économique et politique ; il y a 20 ans nous étions mobilisés pour bloquer l'OMC dont les négociations avaient notamment pour objectif de donner des pouvoirs disproportionnés aux entreprises multinationales ; 20 ans plus tard, nous nous en prenons aux multinationales pour exiger la re-régulation de la mondialisation et mettre fin à leur impunité.

Le 29 novembre est la prochaine journée de mobilisation pour le climat

Nos actions doivent être articulées avec ces mobilisations en termes d'objectifs (impact climatique d'Amazon) et d'organisations/mouvements : associer ces organisations/mouvements aux actions programmées, en France comme en Europe. Voir également du côté des syndicats européens ou américains s'ils se saisissent de cette journée.

Le débat autour de la toute puissance et du démantèlement des multinationales

Il ne s'agit pas ici de porter cette idée comme une revendication – il ne fait aucun sens d'exiger des pouvoirs publics français de démanteler une entreprise domiciliée aux États-Unis – mais de dire que le débat se pose – il est d'ailleurs posé aux États-Unis – et que les autorités européennes et françaises devraient regarder de plus près quelles mesures peuvent être prises pour que des secteurs d'activités (livre, culture, alimentation, etc) ne soient plus soumis aux diktats d'Amazon.

4. Revendications

Quelques jours avant le Black Friday, Attac, les Amis de la Terre et l'Union syndicale Solidaires publieront un rapport décryptant les enjeux économiques, fiscaux, sociaux et environnementaux de l'activité d'Amazon.

Dans ce rapport nous exigeons qu'Amazon :

- respecte le droit du travail, applique la convention collective du commerce et de la distribution et intègre les intérimaires dans ses effectifs ;
- réduise fortement son impact écologique, notamment en termes de transport et hébergement de données et, plus généralement, soit contrainte de réduire les mises sur le marché de produits textiles et électroniques ;

- soit transparente sur les flux financiers et relations entre ses filiales - ce qui serait possible avec la mise en place du “reporting public pays par pays” - et paie sa juste part d’impôt, grâce à un système fiscal basé sur la taxation unitaire des multinationales.

Des régulations internationales et nationales sont donc nécessaires, qui mettent fin au système d’impunité dont bénéficient les multinationales en leur imposant des règles contraignantes.

Dans l’immédiat, pour stopper l’expansion infinie d’Amazon et l’aggravation de son impact écologique, social et économique sur les territoires, nous demandons l’arrêt de la construction de nouveaux entrepôts, tant que les mesures assurant le respect de l’accord de Paris et qu’une étude d’impact sur l’effet sur l’emploi n’ont pas été mises en place.

5. Le consensus d’action

Les personnes qui souhaitent s’impliquer dans les actions Stop à l’impunité des multinationales s’engagent à respecter ce consensus d’action.

Nous venons de mouvements et d’horizons extrêmement variés. Cette diversité est notre richesse et notre force.

Nous menons nos actions avec calme et détermination, dans un esprit de construction et de résistance.

Nous ne réalisons pas de dégradations matérielles irréversibles et nous faisons uniquement usage de méthodes et techniques non-violentes pour montrer notre détermination.

Nous sommes attaché·e·s à garantir la sécurité de l’ensemble des individu·e·s présent·e·s sur les lieux de nos actions.

En cas de tensions, nous adoptons une attitude de désescalade et ne participerons pas à la surenchère en cas de provocations d’agressions verbales ou physiques.

Nous assumons nos actes et les risques juridiques qui s’en suivent.

Nous voulons un mouvement créatif, radical et populaire dans lequel personne n’est propriétaire de son mode d’action, où les copies et les réappropriations des actions sont vivement encouragées. Par contre, nous nous opposons à toute tentative de récupération de nos mobilisations et actions à des fins individualistes, commerciales, nationalistes ou réactionnaires.

6. Partenaires et alliances

Pour toutes les actions, et en particulier celles de blocage, nous avons engagé des discussions avec, d'une part, les syndicats de salariés d'Amazon, et d'autre part, des organisations proches susceptibles de participer avec vous à ces actions.

Nous vous invitons, d'ores et déjà, à contacter leurs représentants locaux :

- les syndicats CGT et Solidaires, présents chez Amazon ;
- Les Amis de la Terre et ANV COP-21 qui mènent actuellement campagne contre Amazon ;
- Le DAL qui mène depuis des années des actions en faveur de l'accès pour toutes et tous à un logement décent ;
- les groupes Gilets jaunes, notamment ceux qui ont déjà mené des actions contre Amazon ;
- Les membres d'Extinction Rebellion ;
- Youth for climate et les différentes organisations préparant un "*Block Friday*" pour la prochaine grève pour le climat du 29 novembre, afin que les différentes initiatives soient coordonnées au mieux ;

Vous pouvez également vous associer aux autres partenaires avec lesquels vous avez l'habitude de vous mobiliser.

7. Les matériels et supports de communication

- [Le petit guide](#) pour comprendre et combattre l'impunité des multinationales.
- Le dossier de 8 pages "[Le monde selon Amazon](#)" dans le dernier Lignes d'Attac :
- Un rapport complet, corédigé par Attac, les Amis de la Terre et Solidaires, sera publié une semaine avant le Black Friday.
- Les bons de réduction ainsi que tous les matériels pour vos actions sont à télécharger sur [l'espace vie interne](#) et pourront être récupérés lors de la CNCL des 16 et 17 novembre.

8. Organiser une action

Où mener l'action ?

Les sites existant ou en construction, selon la [carte établie par Reporterre](#), ou, par défaut, un des nombreux Amazon Locker (sortes de boîtes aux lettres où les clients viennent retirer leur colis) dont nous avons dressé [la liste ici](#).

Il est aussi possible de mener une action en centre-ville indépendamment de la présence de la cible (voir actions "*Amazon m'a tuer*")

Choisir le niveau de l'action

Selon votre expérience et le niveau de prise de risque que vous souhaitez prendre, vous pouvez adapter le niveau de l'action selon 2 critères :

- **action courte ou longue** : plus l'action est longue, plus l'impact est important pour la cible, mais plus vous risquez d'entraîner une intervention de la police et/ou des vigiles
- **action qui bloque l'activité de la cible ou non**

Des outils pour vous aider à préparer vos actions

Pour ne pas alourdir ce kit, nous vous renvoyons vers différents outils utiles pour préparer des actions, quelle que soit la campagne :

- Le guide "[comment préparer une action](#)", avec des conseils précieux pour choisir une cible, effectuer les repérages, répartir les rôles, préparer le matériel, le briefing...
- Le [guide juridique](#), à consulter avant de mener des actions de désobéissance civile.

9. Des idées d'actions

Actions "Hors service"

Ces actions peuvent être menées en utilisant le même **matériel** et méthodologie que le 12 octobre.

Mettre Amazon "hors service"



Comment participer ?

[Téléchargez et imprimez l'affiche A4](#) pour vous préparer à agir partout en France.

Où coller les affiches ?

Sur les "lockers" d'Amazon prête à tout détruire pour vendre ses produits.

=> [Trouver une cible près de chez vous.](#)

Comment agir ?

L'action est d'une simplicité enfantine : il suffit de trouver l'écran d'un Amazon Locker pour y coller une affiche au format A4 avec deux morceaux de scotch.

Si vous voulez en faire plus, vous pouvez créer des affiches géantes ou des habillages complet.s

Actions “Amazon m’a tuer”

Vous pouvez vous inspirer de l'[action menée par Attac Nimes le 12 octobre dernier](#) : cela consiste à coller sur les vitrines des commerces vides des centre-villes des affiches "Amazon m’a tuer" et "1 emploi créé par Amazon = 2 emplois détruits"

Les modèles d’affiches sont [disponibles ici](#).

Ces 2 premières actions peuvent être menées par les comités locaux là où il n’y a pas d’entrepôt Amazon et là où les CLs ne se sentent pas assez expérimentés pour mener une action de blocage. Elles peuvent aussi être réalisées par des individus isolés.

Risque juridique pour ces deux actions

Coller ces affiches sur des écrans ou des vitrines peut être considéré comme une « *dégradation volontaire du bien d’autrui causant un dommage léger* ». Par contre, nous vous invitons à ne pas réaliser de dégradations ou de détériorations matérielle qui pourraient être considérées comme irréversibles.

Que dit la loi ?

La destruction, la dégradation ou la détérioration d’un bien

Selon l’article 322-1 du code pénal, « *la destruction, la dégradation ou la détérioration d’un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d’emprisonnement et de 30 000 euros d’amende, sauf s’il n’en est résulté qu’un dommage léger.* »

Un dommage léger ?

Selon l’article R 635-1 du code pénal, il s’agit de « *la destruction, la dégradation ou la détérioration volontaires d’un bien appartenant à autrui dont il n’est résulté qu’un dommage léger, punies de l’amende prévue pour les contraventions de la 5e classe* ». Le montant de l’amende peut atteindre un maximum de 1500 euros.

Pour en savoir plus, [voir le guide juridique](#).

Actions de perturbation et de blocage des “sites” d’Amazon

Nous appelons à organiser des actions de perturbation de sites d’Amazon partout en France. Selon votre nombre, votre expérience et le degré de risque que vous souhaitez prendre, vous pouvez envisager de bloquer un des entrepôts d’Amazon pendant une durée plus ou moins significative.

Si vous avez déjà prévu, ou que vous souhaitez organiser une action de ce type, merci de nous adresser un courriel à vendredinoir@attac.org.

Attention : pour des raisons de sécurité merci de ne pas nous communiquer d’informations sensibles par courriel (détails sur l’action envisagée, date, lieu, horaires, identité des organisateurs·rices, ...).

Le 23 septembre dernier, Emmanuel Macron déclarait : « *Défiler tous les vendredis pour dire que la planète brûle, c'est sympathique, mais ce n'est pas le problème. On doit rentrer dans une forme d'action collective. Je préfère que tous les vendredis on fasse de grandes opérations de ramassage sur les rivières ou les plages corses.* » « *La vérité, c'est qu'il y en a un qui bloque tout* ». Nous proposons de prendre notre cher président au mot en nous attaquant à l'un des géants mondiaux qui bloque la transition : Amazon.

Pour y arriver, nous vous invitons à faire preuve de créativité en utilisant les pollutions et les déchets que le monde d’Amazon génère : cartons, écrans télé et PC cathodiques, Unités centrale de PC, plastiques, pétrole, mobiliers de piètre qualité... afin de perturber ou bloquer la cible.

Idées d'actions simples

Le mur de carton

Récupérer des cartons usagés pour fabriquer un mur devant une entrée de site Amazon ou devant un Amazon locker.

Objectif : bloquer symboliquement la cible avec un des objets phare du monde selon Amazon qui fini sa courte vie dans nos poubelles et dans nos rues.

Risque juridique : très faible

Variante 1 : mettre des objets lourds dans les cartons pour compliquer leur déplacement.

Variante 2 : fabriquer un "*mur des alternatives*" en mettant les noms des alternatives sur les cartons (ex. : circuit courts, achats d'occasion, économie solidaire, commerce équitable, grève de la consommation...).

La barrière d'hydrocarbures

Déverser des seaux ou autres récipients de mélanges noirs à base de gouache et d'eau devant les entrées des sites Amazon, les lockers ou les publicités d'Amazon.

Objectif : symboliser l'énorme consommation de pétrole et d'énergies fossiles générée par Amazon. Toute personne ou véhicule qui voudra s'approcher ou passer devra se souiller les pieds ou les pneus.

Risque juridique : dégradation légère (le mélange s'enlève très facilement à l'eau).

Idées d'actions plus élaborées

La barrière de déchets

Réaliser une barrière avec des déchets de produits. Vu qu'Amazon vend quasiment tout, vous avez l'embarras du choix, mais privilégiez des produits lourds et/ou encombrants comme des écrans cathodiques.

Variante 1 : utilisez une chaîne métallique et un cadenas pour attacher les produits entre eux et/ou à des points fixes afin de compliquer leur évacuation.

Variante 2 : réalisez une sculpture de déchets en utilisant du ciment à prise rapide pour lier les déchets entre eux. Attention, pour éviter les accusations de dégradations lourdes, prévoyez de mettre un fond de carton au sol avant de fabriquer votre sculpture et d'y ajouter le béton !

Risque juridique : dégradation légère - attroupement - entraves à la libre circulation - violation de domicile (si vous pénétrez à l'intérieur) - Entrave au travail (pour plus de détails, [télécharger notre guide](#)).

Le blocage humain

Il existe de nombreuses manières de réaliser un blocage : chaîne humaine, "dying" avec des personnes qui s'allongent sur le sol, personnes qui s'attachent de différentes manières pour bloquer une porte, un portail...

Dans tous les cas, essayer de trouver une idée originale qui correspondra à la configuration des lieux, au nombre de personnes que vous pouvez mobiliser et au temps que vous comptez rester.

Risques juridiques : attroupement - entraves à la libre circulation - violation de domicile (si vous pénétrez à l'intérieur) - Entrave au travail (pour plus de détails, [télécharger notre guide](#)).

Des idées pour sensibiliser la population

Toutes ces actions peuvent s'accompagner de distribution de bons de réduction, de réalisation de saynètes dans l'espace public, de jeux pour dénoncer ludiquement l'impunité des multinationales, d'agitation locale de toute sorte pour faire passer notre message et créer de l'interaction et du débat avec les passant·e·s.

Si vous prévoyez une action longue, [ces idées](#) ne vous permettront pas seulement de sensibiliser le public, mais aussi de vous occuper.

10. Le guide juridique

Il est indispensable de connaître et comprendre les risques juridiques vous prenez en participants ou en organisant ces actions. Pour vous accompagner, nous avons réalisé un guide juridique complet [consultable et téléchargeable ici](#).